

CNAF

UNOFI

## *REGARDS CROISÉS*

# Exonération Dutreil

Transmission de société ou d'entreprise  
par succession et donation



### UNE FORMATION



Destinée aux notaires  
et collaborateurs



Ancrée dans la  
pratique notariale



Animée par des  
formateurs experts

# Édito

## « *Regards croisés* »

Au service de la prévention du risque de sinistre fiscal notarial :

- L'expertise de l'UNOFI, en matière d'ingénierie financière et patrimoniale.
- Le retour d'expérience du CNAF, observatoire national des tendances du redressement fiscal.



## Quel est l'apport de ces journées pour les notaires et leurs collaborateurs ?

Depuis 2011, le CNAF développe sa mission de prévention du risque fiscal par l'activité de formation menée auprès des notaires et de leurs collaborateurs dans toute la France.

En 2017, le CNAF et l'UNOFI se sont rapprochés pour vous faire bénéficier de leurs expériences. Le contenu de la formation est directement issu de nos dossiers. Il est régulièrement réactualisé.

*Stéphanie Meignin*



### Programme général

#### **Matinée :**

Savoir anticiper la transmission de société et d'entreprise.

Maîtriser les conditions d'application du régime d'exonération Dutreil.

#### **Après-midi :**

Savoir gérer les situations complexes : cas des sociétés interposées et opérations réalisées sur les titres pactés pendant les engagements.

### Objectifs

Aider le notaire à replacer l'exonération Dutreil dans le contexte financier et patrimonial de son client.

Savoir anticiper efficacement le risque de contrôle fiscal lors de la rédaction de l'acte et du suivi des conditions d'application.



### Moyens pédagogiques

Animation en présentiel avec des formateurs experts.

Support pédagogique complet.

Power point et cas pratiques.

Quiz de test des connaissances.

#### **Prérequis**

Connaissances générales en fiscalité des transmissions à titre gratuit.

# Matin

## **SAVOIR ANTICIPER LA TRANSMISSION DE SOCIÉTÉ ET D'ENTREPRISE**

*Maîtriser les conditions  
d'applications du régime  
d'exonération Dutreil*

### Objectifs

Comprendre les objectifs du législateur pour mieux apprécier les conditions d'application de l'exonération.

Replacer l'exonération Dutreil dans le projet de transmission du patrimoine familial.

Présenter les conditions d'application.

### Modalités d'évaluation

Cas pratiques

Quiz de test des connaissances

### Témoignage

Anne, notaire associée

*De nombreux exemples très concrets, issus des dossiers traités par les intervenants. La formation offre une vue d'ensemble plus vaste que nos dossiers. Très appréciable !*



#### I. Propos introductifs

Historique et évolution de la transmission Dutreil

Projet général de transmission

#### II. Conditions d'application de l'exonération Dutreil

Activité de la société

Engagement collectif

Fonctions de direction

Engagement individuel

Obligations déclaratives

#### III. Remise en cause du régime de faveur

Conséquences de la remise en cause

Prescription fiscale



# Après-midi

## **SAVOIR GÉRER** **LES SITUATIONS COMPLEXES** *Cas des sociétés interposées et opérations réalisées sur les titres pactés pendant les engagements*

### Objectifs

- I. **Régimes Dutreil complémentaires**  
Engagement collectif réputé acquis  
Engagement post-mortem
- II. **Cas particuliers**  
Donation de la nue-propriété des titres avec  
réserve d'usufruit  
Sociétés interposées  
Article 790 A du CGI
- III. **Mesures d'accompagnement**  
Réduction de droits en fonction de l'âge du  
donateur  
Paiement différé et fractionné des droits
- IV. **Opérations sur le capital pendant les  
différentes phases des engagements**  
Pendant l'engagement collectif, avant la  
transmission  
Pendant l'engagement collectif, après la  
transmission  
Pendant l'engagement individuel

Savoir appliquer les conditions de l'exonération dans des cas complexes.

Connaître les opérations autorisées sur les titres pactés pendant les différents engagements.

Savoir appliquer l'exonération Dutreil en pratique.

### Témoignages

Thibault, collaborateur

*Excellente prestation en totale adéquation avec les problématiques pratiques et juridiques que nous rencontrons lorsque nous préparons un pacte Dutreil avec nos clients.*

Jean-Noël, notaire

*Les animateurs ont rendu captivant un sujet plutôt ardu.*